



Paris, le 8 juillet 2014

Pêche profonde: il est encore temps d'y mettre un terme !

Appel à Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Madame la Ministre, protégez la biodiversité marine des grandes profondeurs !

Madame la Ministre,

L'heure est grave : la France est en train de se déshonorer devant la communauté internationale. Alors qu'au niveau international elle est l'un des principaux soutiens à la mise en place d'une gouvernance de la haute-mer, la France, dans le même temps, déploie tout son génie diplomatique à lutter contre l'interdiction du chalutage profond en Europe. Cette méthode de pêche a pourtant été décrite par les scientifiques comme la plus destructrice de l'histoire et plus de 300 d'entre eux se sont mobilisés pour en réclamer l'interdiction.

En 2012 la France s'est opposée à cette interdiction au nom des « lourdes conséquences socio-économiques » qu'elle entrainerait. Cette affirmation était incompréhensible puisqu'à notre connaissance seule une dizaine de navires pratiquait de manière significative – mais à temps partiel et de manière subventionnée et non rentable – la pêche en eau profonde. Aussi avons-nous réitéré la demande faite depuis le Grenelle de la Mer c'est-à-dire que les données permettant d'analyser objectivement et sereinement le nombre de bateaux et d'emplois concernés soient rendues publiques.

Il aura fallu plusieurs années pour les obtenir. Votre volonté de transparence, que nous tenons à saluer, Madame la Ministre, a permis que ces données soient enfin rendues publiques le 2 juillet dernier. Que des informations scientifiques financées sur fonds publics, soient si difficiles à obtenir montre bien le blocage total des gouvernements successifs sur cette question et le caractère hautement sensible de ces données.

A leur lecture, nous comprenons mieux pourquoi l'Etat refusait de les rendre disponibles. Les données officielles montrent en effet que les estimations des ONG étaient très proches de la vérité tandis que celles avancées par l'Etat et le Comité National des Pêches étaient très exagérées. En février dernier, votre prédécesseur affirmait en effet devant l'Assemblée nationale que les navires qui seraient affectés par le règlement étaient « *en nombre très important* ». Or l'avis de l'Ifremer conclut que « *le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fond en eaux profondes est faible* ».

Il apparaît ainsi qu'en 2012, seuls 12 chalutiers français fréquentaient des profondeurs de plus de 600 mètres plus de 10% de leur temps et seulement 10 d'entre eux pêchaient au-delà de 800 mètres de profondeur ! En prenant un seuil de 10 heures d'activité par an (soit une journée de pêche annuelle), le nombre de navires chalutant au-delà de 800 m de profondeur n'était que de 26.

Les données révèlent également la face noire de la pêche profonde au chalut puisqu'il apparaît que des espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français. En 2012 les requins profonds représentent ainsi près de 6% des captures totales des chalutiers profonds français et plus de 30% des rejets totaux. Sur les 13 espèces de requins capturées par les chalutiers français, 11 ont un statut UICN qui les place dans une zone à risque d'extinction ! 232 770 kilos de requins profonds, comprenant une majorité d'espèces menacées d'extinction, ont été capturés et rejetés morts par-dessus bord par les navires français opérant en eaux profondes. La pêche profonde au chalut n'est pas seulement une aberration écologique et économique, c'est un scandale éthique que nos concitoyens refusent !

En décembre dernier, suite à l'extraordinaire mobilisation de l'opinion publique, de grandes enseignes comme Carrefour, Casino, Auchan et Système U ont annoncé les mesures qu'elles prenaient quant à la commercialisation des espèces profondes dans leurs magasins. En janvier, Intermarché annonçait que sa flotte de pêche, la Scapêche, principale intéressée par le règlement pêche profonde avec ses six navires, ne chalutait plus au-delà de 800 m de profondeur. Comme Intermarché vient de racheter trois chalutiers impliqués dans la pêche profonde à l'armement Dhellemmes, leur engagement porte maintenant sur neuf des dix navires français pêchant, selon les données de l'Ifremer, au-delà de 800m. Reste un seul navire, celui d'Euronor, basé à Boulogne-sur-Mer, dont seulement environ un tiers des captures sont réalisées en profondeur...

La France ne peut plus continuer de s'opposer, au niveau européen, à l'interdiction du chalutage profond au motif qu'elle « aurait de lourdes conséquences socio-économiques ». Cette position, encore défendue par la France récemment, est indéfendable. La France ne peut décemment pas porter à Bruxelles une position qui se situe en-deçà des pratiques industrielles françaises. La France ne peut être l'artisan de l'échec d'une mesure internationale à la portée historique.

De plus, la position du gouvernement est désavouée par les Français : 73% d'entre eux souhaitent que la France appuie la proposition européenne d'interdiction de cette méthode de pêche et près de 860 000 citoyens ont signé la pétition de BLOOM demandant au Président Hollande de soutenir l'interdiction du chalutage profond. Il reste une semaine à la France pour changer de position : entendez nos concitoyens, Madame la Ministre, et contribuez ainsi à renouer le lien entre les Français et l'Europe !

La France s'est mise dans une ornière en luttant aussi farouchement contre une mesure qui est à terme inéluctable. Si à l'aube du 21^{ème} siècle les gouvernements ne sont pas capables d'arbitrer en faveur d'une mesure aussi peu coûteuse qui ne concerne qu'une poignée de bateaux, alors les citoyens ont des raisons réelles de s'inquiéter pour leur avenir et celui de la planète, avec laquelle nous avons partie liée.

La position française est une honte pour la France. Nous en appelons directement à vous, Madame la Ministre, pour sortir notre pays de l'ornière et porter la voix des citoyens auprès de l'Union européenne. Nous vous demandons de faire en sorte que la France soutienne explicitement l'interdiction du chalutage profond et respecte ainsi la volonté des Français et des acteurs économiques qui se sont exprimés massivement et clairement en ce sens.

Madame la Ministre, tous nos espoirs sont tournés vers vous. Interdire le chalutage profond est une évidence historique à embrasser pour emmener l'Europe sur la voie d'une exploitation durable et respectueuse des ressources marines. Vous avez le pouvoir d'intervenir cette semaine pour prendre la défense de l'intérêt général, porter la demande de nos concitoyens et préserver les écosystèmes marins les plus vulnérables d'une destruction inutile, aberrante et anachronique. Les Français et les générations futures vous en seront reconnaissants.

Dans cet espoir, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Christophe Aubel, Directeur d'Humanité et Biodiversité

Isabelle Autissier et Philippe Germa, Présidente et Directeur du WWF France

Florent Compain, Président des Amis de la Terre France

Matthew Gianni, Co-fondateur de la Deep-Sea Conservation Coalition

Jean-François Julliard, Directeur général de Greenpeace France

Claire Nouvian, Fondatrice et Directrice de BLOOM

Xavier Pastor, Vice-Président et Directeur exécutif d'Oceana Europe

Yann Arthus-Bertrand, Président de la Fondation Goodplanet